

Conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat
4e séance ordinaire
17 janvier 2023
En Teams

<i>Présences et absences</i>		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
Conseil des élèves			Équipe-école			Parents			
			X	Adra BERRAH	X		Annick BOULIANE	X	
			X	Chloé PICARD	X		Yacine BOUSSAID	X	
				Michèle CASTONGUAY	X		Delphine COPPÉ	X	
				Martin VERRETTE			Marc. Etienne DESLAURIERS	X	
Représentants de la communauté				Anne-Marie ÉTHIER	X		El Mustapha JAOUHAR	X	
Raphaël MANGIN	X			Jean-François COMEAU-BARIL	X		Martin LALONGER	X	
Kassandre Chéry THÉODAT	X						Nassima OMANI	X	
Invités				<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Cloé RODRIGUE	X	
Haroun BOUAZZI, député de Maurice-Richard									
Ruba GHAZAL, député de Mercier									
Charline ROBERT-LAMY, attachée politique									
Victor BEAUDET-LATENDRESSE, attaché politique									

Point	Discussion	Suivis
1. Ouverture de l'assemblée		
1.1. Mot de bienvenue et présentation de tous les membres et invités		
1.2. Prise des présences et vérification des quorums		

Point	Discussion	Suivis
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Proposée par M. Boussaïd</p> <p>Secondée par Mme Éthier</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
3. Présentation du député de Maurice-Richard, M. Haroun Bouazzi	<p>M. Bouazzi, député de Maurice-Richard, et Ruba Ghazal, députée de Mercier et en charge de l'éducation au sein de QS se présentent au CÉ et souhaitent connaître les préoccupations des membres à l'égard des enjeux vécus par l'école. Des représentants des enseignants ont été rencontrés, de même que des représentants du CSSdM. Un attaché politique a également assisté à la rencontre du 13 décembre dernier.</p> <p>Le député de Maurice-Richard est très sensible aux différents enjeux vécus par Sophie-Barat (délocalisation sur plusieurs sites, incertitude, travaux majeurs, désamiantage). Il est important pour lui de connaître la mobilisation et les pistes envisagées pour qu'il puisse intervenir pour améliorer la situation. M. Bouazzi souhaite se faire le porteur des demandes de la communauté de Sophie-Barat.</p> <p>Le CÉ a partagé au député l'ensemble des lettres et demandes transmises au CSSdM, notamment en ce qui a trait aux échéanciers des travaux, aux plans de délocalisation, à l'ouverture d'une deuxième école secondaire dans le quartier.</p> <p>Mme Ghazal explique que les députés sont plus que des courroies de transmission : ils peuvent interpeller le ministre et agir sur le plan politique.</p> <p>La présidente explique l'historique du dossier à la députée de Mercier. Il y a eu deux à trois rencontres par année où ils sont venus rencontrer le CÉ depuis 2020-2021. C'était l'endroit où certaines insatisfactions pouvaient être partagées, des idées pouvaient être échangées et les refus étaient expliqués. Depuis le changement de direction au CSSdM, on sent une certaine fermeture et une centralisation de l'information. Les revendications principales visaient l'amélioration de la vie scolaire des élèves, du personnel et des enseignants (chapiteau, bibliothèque...). Il y a eu plusieurs demandes concernant le transport scolaire. Plusieurs membres estiment que le dossier le plus important est de savoir où seront logés les</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>élèves pendant les travaux. On ajoute que rien n'a émané du cabinet du ministre à propos du projet de l'école.</p> <p>Les membres mentionnent que les députés pourraient intervenir auprès du gouvernement afin de soutenir l'avancement de la planification des travaux (intervention auprès du Conseil du trésor, priorisation au Plan québécois des infrastructures). À plus court terme, les membres s'inquiètent en ce qui a trait à la délocalisation des élèves sur trois voire quatre sites, du renouvellement du bail, du transport scolaire. Les membres saluent la richesse et la force du corps enseignant et de l'équipe-école en général et craignent que certains d'entre eux choisissent de quitter l'école. Un membre souligne que les travaux ont physiquement très peu avancé depuis deux ans; en outre, les travaux se préoccupent d'asseoir des élèves et négligent la réalité des enseignants et du personnel qui doivent se déplacer entre les pavillons.</p> <p>Le député de Maurice-Richard remercie les membres d'avoir partagé leurs préoccupations. Il explique que Québec solidaire s'engage à soutenir la communauté de Sophie-Barat. Il suggère au CÉ de lancer une invitation au ministre à visiter l'école.</p> <p>Un membre fait valoir que les élèves du régulier du Sophie-Barat n'ont pas les mêmes chances que les autres élèves considérant qu'ils fréquenteront trois écoles différentes dans leur parcours au secondaire. On constate une érosion du sentiment d'appartenance et de la motivation des élèves.</p> <p>La députée de Mercier est très sensible à la question de l'égalité des chances.</p> <p>Eu égard à la transparence, le député de Maurice-Richard suggère la création d'un comité regroupant les différentes parties prenantes (CSSdM, DRSP, ministère, école...).</p> <p>En ce qui a trait au transport, des demandes ont été faites pour avoir une navette, mais l'enjeu est financier puisque le CSSdM est déficitaire de 20 M\$ pour le transport scolaire seulement.</p> <p>M. Bouazzi explique que son équipe prépare un plan d'action afin d'améliorer la qualité de vie des élèves et de l'équipe-école de Sophie-</p>	

Point	Discussion	Suivis
	Barat, que ce soit en ce qui a trait à la délocalisation, aux travaux et au transport scolaire. Mme Ghazal et M. Bouazzi remercient les membres du CÉ.	
4. Parole au public	Aucun membre du public	
5. Points réservés à la communauté	<p>Mme Théodat mentionne que le 24 janvier à 7h30, une grande mobilisation sera organisée partout au Québec en lien avec la sécurité routière avec l'organisme <i>Pas une mort de plus</i>. On se tiendra debout en signe de manifestation pour réclamer davantage de sécurité. Une pétition devrait également circuler. On vise les comportements dangereux (stationnement en double, vitesse, etc.).</p> <p>M. Mangin explique que le 26 janvier de 17 à 20h, un événement se tiendra à l'école pour la communauté avec différents organismes (sécurité alimentaire, santé mentale) et qu'une conférence sera présentée.</p>	
6. Adoption et suivis du procès-verbal	<p>La date du PV est corrigée.</p> <p>Proposée par Mme Omani</p> <p>Secondée par Mme Rodrigue</p> <p>Adopté à l'unanimité avec la correction proposée.</p>	
7. Période réservée aux élèves	Les élèves ne peuvent être présents à la rencontre.	
8. Points de discussion et de décision		
8.1. Sorties ou voyages ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - 23 février : Sortie au Taz pour les élèves de plein-air sec. 1 et 2, payé par l'école - 9 février : Sortie au Parc Maisonneuve, foyer 141 et 151, payé par l'école - 10 mars : Cabane à sucre pour tous les groupes d'adaptation scolaire. Une contribution de 5\$ sera demandée aux élèves. Le transport sera payé par l'école. - 26-27 janvier : camping d'hiver et traîneau à chien. Une contribution de 120 \$ par jeune est demandée. <p>Proposée par M. Lalonger</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Secondée par Mme Berrah</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
8.2. Grille-matières	<p>La consultation a débuté en novembre. En décembre, les enseignants devaient faire leurs propositions. Une assemblée syndicale a eu lieu le 9 janvier.</p> <p>La grille-matière est le catalogue de choix de cours offerts.</p> <p>Mme Posso explique qu'il n'y a pas de changements demandés pour les secondaires 1 et 2. L'option soccer est ajoutée en secondaire 3 pour répondre à une forte demande. En secondaire 4, on retire les options en nutrition (l'option est difficile à donner), sauvetage, multimédia (faute d'enseignants disponibles et d'ordinateurs performants); on ajoute les options éducation physique et soccer. En secondaire 5, on retire multimédia et sauvetage; on ajoute les options conditionnement physique et entrepreneuriat. On souhaite maintenir cette dernière option et l'offrir au Défi pour le profil sciences humaines.</p> <p>Proposée par M. Boussaïd</p> <p>Secondée par M. Deslauriers</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
8.3. Élections au conseil des élèves	<p>La directrice explique qu'il n'y a pas eu d'élection en raison d'un malentendu avec le technicien en loisirs. Celui-ci a sollicité directement des élèves qui étaient intéressés à s'impliquer dans le CÉ.</p> <p>Les membres soulignent qu'il est essentiel que des représentants des élèves puissent porter au CÉ leurs préoccupations. On constate l'importance de choisir les dates de rencontre en tenant compte des examens importants afin de favoriser leur présence.</p>	
9. Période réservée au forum des parents	Le forum ne s'est pas encore réuni.	
10. Bons coups	- Entrepreneuriat : les petites entreprises des élèves commenceront à présenter leurs produits à compter de jeudi.	

Point	Discussion	Suivis
	<ul style="list-style-type: none"> - Parascolaire : hockey COSOM, soccer, basket, tournoi de baby-foot sont offerts le midi. - Présentation de films supervisés avec vente de pop-corn et chocolat chaud pour financer le bal. - Différentes activités sont offertes : ateliers de cuisine, bijoux, tricot, lecture, etc. - Première sortie de ski : les jeunes, incluant les mentors, étaient vraiment contents et remerciaient les enseignants. Il y avait plus de 20 débutants. - Audrey-Ann Young, technicienne en loisirs à l'Annexe explique que plusieurs activités seront organisées. Le local des loisirs est rouvert et sa rénovation sera réalisée en concertation avec les élèves. Elle constate qu'une trentaine d'élèves s'y présentent tous les midis pour jouer au billard, passer le temps, etc. Mme Posso souligne qu'Audrey-Ann est très appréciée des élèves et que l'école est chanceuse de pouvoir compter sur elle. 	
11. Tour de parole		
<ul style="list-style-type: none"> • Délégué du comité central des parents 	La dernière rencontre avait lieu le 13 décembre et le délégué n'a pu y assister. Il y était question du PTRDI.	
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants 	Aucun point à ajouter.	
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de soutien 	Aucun point à ajouter.	
<ul style="list-style-type: none"> • Parents 	<p>Pour donner suite à la présence des députés au CÉ, la présidente explique que selon la loi, le CÉ peut s'exprimer sur les solutions proposées, mais le CSSdM n'est pas tenu de se conformer aux souhaits du CÉ.</p> <p>La présidente demande aux membres de s'exprimer eu égard à la proposition d'inviter le ministre.</p> <p>Les membres proposent d'inviter le ministre à visiter les différents pavillons de l'école et le chapiteau.</p> <p>Les membres de l'équipe-école mentionnent que le chapiteau est peu fréquenté en raison d'enjeux logistiques (bottes, manteaux, attente à la cafétéria). Les élèves préfèrent se regrouper à différents endroits dans</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>l'école, mais ceci n'est plus permis pour éviter d'attirer insectes et rongeurs. Les élèves peuvent cependant se regrouper dans le Philanthrope ainsi qu'à d'autres endroits spécifiques. Certains enseignants ouvrent leurs locaux pour permettre aux enfants d'y manger.</p> <p>Mme Posso mentionne que Caroline Imbeau, sous-ministre adjointe à la gouvernance des infrastructures du ministère de l'Éducation, a visité l'école en novembre.</p> <p>Concernant la faible fréquentation du chapiteau, le CÉ propose que la pertinence du maintien de cette solution soit évaluée.</p> <p>La présidente lancera une invitation au ministre. Les messages à transmettre devront être préparés en concertation par les membres du CÉ.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels 	<p>Les ateliers Hors piste vont bon train à St. Dorothy et à l'Annexe. Les élèves semblent apprécier l'activité. La pertinence de poursuivre sera évaluée.</p>	
<p>12. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée</p>	<p>La prochaine rencontre aura lieu le 7 février en Teams.</p> <p>La rencontre est levée à 20h30.</p> <p>Proposée par Mme Rodrigue</p> <p>Secondée par M. Deslauriers.</p>	